



## Compte rendu de l'AG ordinaire du Club de pétanque de SAINT THOMAS

Le 3 décembre 2023

Bureau : Patrick POLONI président, Stéphane CRESTIN vice-président, Nicolas AMANT secrétaire, Dominique MAS trésorier.

Quorum : 13 membres présents, 2 procurations, 15 membres représentés sur 28, quorum atteint, l'assemblée peut se tenir.

### BILAN MORAL :

1 minute de silence est faite en hommage à Rayan CRESTIN et Dominique ANDUGAR disparus trop tôt cette année.

L'année 2023 a été une année pour relancer le club placée sous le signe de la sobriété financière.

Le club compte 28 licenciés et 34 membres adhérents.

Les ouvertures du boulodrome ont été assurées toute l'année avec une fréquence plus importante qu'en 2022

Les concours en 4 parties ont connu un franc succès.

Les travaux au boulodrome ont été réalisés par les adhérents avec des partenaires qui ont apporté leur contribution.

Le président insiste sur l'implication forte des adhérents, sur leur bon comportement, sur l'image positive donnée par le club dans les différentes compétitions et sur la réussite collective de redonner de la vie au boulodrome et au village.

Le bilan moral a été mis au vote et approuvé : Contre 1, abstention 0

### BILAN SPORTIF :

Nous comptons 23 joueurs actifs sur les championnats

Le club a très bien été représenté et 3 équipes ont eu le bonheur de se qualifier pour les championnats de Haute-Garonne.

Pas de question.

Le bilan sportif a été mis au vote et approuvé : Contre 0, abstention 0

#### BILAN FINANCIER :

Le bilan financier fait apparaître un positif de 1525 euros avec fin octobre 2564 euros de disponibilités.

Le détail des comptes a été présenté avec une mise en évidence des dépenses d'électricité du boulodrome malgré les efforts d'économie d'énergie fournis.

Pas de questions sur le bilan financier

Le bilan financier a été mis au vote et approuvé : Contre 1, abstention 0

#### QUESTIONS DIVERSES :

Prix des licences fixés à 40 €

Prix des cartes identiques à 2022 : 20 € pour les habitants de St Thomas et 25 € pour les autres.

Les heures d'ouverture du boulodrome restent inchangées les mercredis et vendredis soir.

Un échange sur la participation ou non à la coupe de France a eu lieu, le CA tranchera.

4 concours auront lieu à St THOMAS en 2024 :

16 avril doublettes vétérans

27 avril Challenge Rayan triplettes

4 août Challenge André Du FRECHOU doublettes promotion

1 septembre Challenge Louis MAURICE doublettes

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Franck CALMETTES, Dominique LEQUELLEC et Maryse BECANNE ont présenté leur démission.

Tony CRESTIN, Elodie CRESTIN, Nathalie DAUBERT, Christophe BENEDICTO, Yannick HERNANDEZ et Valentin BENEDICTO ont émis le souhait d'intégrer le conseil d'administration.

1 réunion du CA est prévue le 5 décembre pour élire le bureau.